

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALE**

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024

PRESIDENCE : Mme BILLOT Brigitte, Vice-Présidente

PRESENTS: Mme Brigitte BILLOT (Vice-Présidente); Mme Sylvaine DI CARO; M. Laurent DILLINGER; Mme Elisabeth HUARD; M. Gérard TRUCY; Mme Véronique PAGE; M. Jean-Claude PIERRON; M. André BENSAKKOUN

ABSENT(S) OU EXCUSE(S): Mme Sophie JOISSAINS (Présidente); M. Eric CHEVALIER; Mme Brigitte DEVESA; M. Pierre SPANO; Mme Maryline HANOT Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sylvie THUSTRUP

POUVOIR(S) : Mme Sophie JOISSAINS (Pouvoir à Mme Brigitte BILLOT) ; Mme Maryline HANOT (Pouvoir à M. Gérard TRUCY) ; M. Eric CHEVALIER (Pouvoir à M. Laurent DILLINGER)

**OBJET : DAS – DEMANDES DE SUBVENTIONS 2025 AUPRES DE DIFFERENTS
ORGANISMES FINANCEURS**

Le Centre Communal d'Action Sociale anime l'action générale de prévention et d'accompagnement social pour les publics aixois grâce au soutien de la Ville d'Aix-en-Provence, aux autorités de tarifications, et aux demandes de subventions.

Les premiers dossiers de demandes de subventions 2025 sont, pour certains, à déposer dès à présent. Aussi, une première délibération vous est donc présentée pour autoriser les dépôts de dossiers de subventions :

- **De projets déjà financés en 2024** et pour lesquels nous devons déposer des dossiers de demande de subvention au titre de l'année 2025 :
 - L'accompagnement socio-éducatif lié au logement (tout public et public porteur de handicap)
 - Le lieux d'accueil RSA
- **D'un projet nouveau souhaité pour « aller vers » le public sénior** en besoin d'accompagnement
 - La Ville d'Aix-en-Provence et le CCAS proposent d'expérimenter, un projet permettant de partager les situations avec l'ensemble des acteurs implantés sur le territoire d'Encagnane, d'allers vers le public sénior isolé à travers de la médiation sociale et d'accompagner les situations sociales complexes avec la mise en place d'un suivi social et administratif spécifique à leur égard.

Date de dépôt	Partenaire financier	Projet	Public cible	Montant du projet	Montant sollicité
Mesures pour le logement					
Octobre 2024	Conseil départemental	Accompagnement socio-éducatif lié au logement	Personnes en précarité	30 384€	26 964€
Octobre 2024	Conseil départemental	Accompagnement socio-éducatif lié au logement	Personnes en précarité – porteur de handicap	15 188€	13 482€
Accompagnement - insertion					
Octobre 2024	Conseil départemental	Lieux d'accueil RSA	Personnes en précarité	439 464€	308 000€
Public sénior					
Octobre 2024	Appel à manifestation d'intérêt multi-partenarial	Accompagnement au vieillissement dans les quartiers Politique de la Ville	Personnes âgées – quartier Encagnane	476 970€ (3 ans)	225 870€ sur trois ans
Octobre 2024	Pays d'Aix Habitat				60 000€ sur trois ans
Octobre 2024	Conseil Départemental 13				60 000€ sur trois ans
Octobre 2024	Conférence des financeurs				60 000€ sur trois ans
Public en situation de rue					
Octobre 2024	DDETS 13	Nuit de la Solidarité 2025	Public en situation de rue	5 000 €	5 000€

D'autres demandes de subventions pourront être soumises au Conseil d'Administration en cours d'année en fonction des appels à projets repérés et de leur cohérence avec les besoins et actions développées par notre établissement dans le cadre de notre politique globale de prévention et d'accompagnement social.

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L.123-4 à L. 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles
L'article L121-1 et L121-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles
L'article L262-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles
L'article L113-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles
Article L14-10-1 du Code de l'Action sociale et des Familles
Les propositions de Mme la Vice-Présidente
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres.

DECIDE

➤ **DE VALIDER:**

* Le dépôt d'une demande de subvention d'un montant de 40 446€ maximum au Conseil Départemental pour l'Accompagnement Socio-Educatif lié au Logement

* Le dépôt d'une demande de subvention d'un montant de 308 000 € maximum au Conseil Départemental pour les Lieux d'Accueil RSA ;

* Le dépôt d'une demande de subvention d'un montant de 225 870 € maximum à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie pour l'action Séniors -Encagnane

* Le dépôt d'une demande de subvention d'un montant de 60 000€ maximum au Conseil Départemental 13 pour l'action Séniors - Encagnane

* Le dépôt d'une de demande de subvention d'un montant de 60 000€ maximum à la conférence des financeurs pour l'action Séniors - Encagnane

* Le dépôt d'une demande de subvention d'un montant de 60 00 € maximum à Pays d'Aix-Habitat pour l'action Séniors - Encagnane

* Le dépôt d'une demande de subvention d'un montant de 5 000€ maximum à la DDETS 13 pour le financement de la Nuit de la Solidarité 2025.

➤ **D'AUTORISER :**

* Monsieur le Chef de service comptable du Service de Gestion Comptable d'Aix-en-Provence à encaisser les recettes correspondantes pour un montant maximal de 759 316 € ;

* Madame la Vice-Présidente à signer tout document pour répondre à ces demandes.

Vote : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le 24/10/2024
et de la publication le 24/10/2024.

